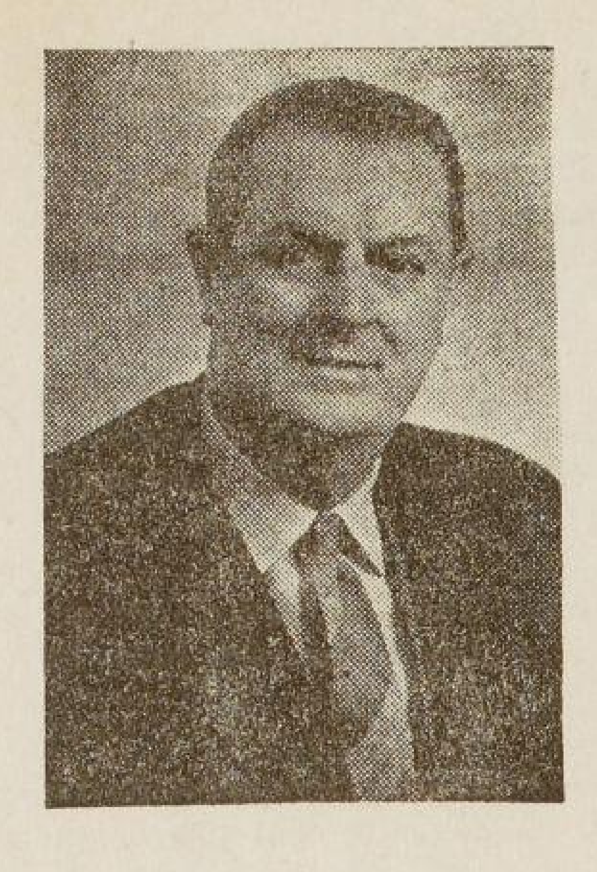


Elections Législatives

Scrutin de ballottage du 25 Novembre 1962

10e Circonscription

Parti Socialiste S.F.I.O.



Electrices et Electeurs,

D'abord, merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont accordé leur confiance le dimanche 18 novembre.

En nous accordant 12.226 suffrages ils ont témoigné à Lucien Decats et à moi-même une marque de confiance à laquelle nous sommes sensibles et dont nous tenons à les remercier bien sincèrement.

Le 18 novembre, il s'est agi pour vous de voter selon vos préférences personnelles... Dimanche prochain, il va vous falloir voter utile et il va falloir se rassembler et s'unir.

La chose sera d'ailleurs beaucoup plus facile... En déposant votre bulletin dans l'urne, vous allez faire un choix définitif. Vous direz si vous souhaitez que votre circonscription soit représentée au Parlement par le communiste Mancey, ou si, au contraire, vous voulez qu'elle continue à l'être par le socialiste Derancy.

Aucun autre ne peut plus être élu.

Faisons l'analyse de la situation...

Avant le premier tour, répondant à une question qui m'avait été posée, j'avais annoncé dans un manifeste électoral que si les électeurs me plaçaient en première ou en deuxième position, je me représentais au scrutin de ballottage, mais que si, par contre, j'arrivais troisième, je me retirerai de la compétition.

Le candidat communiste, dans ses réunions électorales, a dit pareil, et c'est d'ailleurs exactement ce qu'il a fait en 1958 puisque, à cette époque, étant arrivé second, il s'est maintenu.

Les autres, à ma connaissance, n'avaient pris aucun engagement, mais j'apprends que le candidat M.R.P. a pris la décision de se retirer et de conseiller à ses électeurs de voter pour moi. C'est une décision sage, car si Socialistes et M.R.P. s'opposent sur certains principes, ils sont par contre d'accord pour construire ensemble de grandes choses, par exemple l'Europe et la paix mondiale, pour lutter contre le retour aux mœurs de la IVe République, et s'opposer en même temps à tout pouvoir personnel.

Le quatrième candidat, celui de l'U.N.R. a, paraît-il, décidé de se maintenir... Nous n'en avons pas encore la confirmation à l'heure où nous écrivons cette circulaire, mais si c'est exact on est en droit de se demander quel but il poursuit et quel espoir il peut encore caresser puisqu'il lui manque 6.000 voix pour rattraper le candidat communiste !... Ce serait insensé et ses électeurs le jugeraient sévèrement... Plus de la moitié d'entre eux lui retireraient leur confiance car ils comprendraient qu'**en votant U.N.R. ils favoriseraient le candidat communiste...**

Dans tous les cas, la situation pour le second tour est clarifiée... Que ce soit avec deux ou avec trois candidats, dimanche prochain l'élu de la circonscription de Bruay s'appellera Derancy ou s'appellera Mancey... Le peuple souverain va se prononcer, après avoir sans doute soupesé les mérites de l'un et de l'autre.

En ce qui me concerne j'ai, par tracts, par voie de presse et de réunions publiques, exposé clairement et sans équivoque quelle était ma position en face des problèmes qui retiennent l'attention de tous les Français.

L'expérience vous a démontré qu'au lendemain d'une élection je sais me rappeler que mon devoir est d'être l'élu de l'ensemble de la population, mes adversaires politiques d'hier ne deviendraient pas nécessairement tous mes ennemis de demain.

Je demande à toutes les électrices et à tous les électeurs de comprendre que j'ai été et que je veux redevenir le député, non pas d'une partie du corps électoral, mais de son ensemble.

J'ai toujours été l'ennemi du fanatisme et de l'intolérance, car je pense que la République ne sera vraiment démocratique et juste que dans la mesure où ses fils comprendront qu'on ne fait rien de grand sans la concorde et la fraternité humaine.

Electrices, Electeurs, vous êtes :

— contre la dictature sous toutes ses formes ;

— contre le désordre et les fauteurs de guerre civile ;

— pour la défense des libertés.

Alors, pas d'hésitation !...

Pas d'erreur de jugement !...

Tous aux urnes, dans le calme et la dignité, en n'écoutant que la seule voix de votre conscience.

Dimanche, vous voterez et vous ferez voter pour

RAYMOND DERANCY

Député sortant

et LUCIEN DECATS *suppléant*

S.E.P.-Arras

Vu : les candidats.